

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

N° 12/2016

**OBJET : Signature d'une convention avec la Mairie d'Auterive pour l'activité musique dans le cadre du Contrat Educatif Municipal**

**L'an deux mille seize et le 02 février à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 26 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS** : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGILOLO Serge, Mme. TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. CAILLAT Pierre-Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, Mme MONIER Catherine, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS** : Mme BARRE Nadine à M. BONCOURRE Thierry  
M. DIDIER Claude à Mme MONIER Catherine

**ABSENTS EXCUSES** : Mme BOUTILLIER Sylvie, M. VINCINI Sébastien, M. RELUN André, M. VANDEN BIL Marc, M. POURRINET Jacques.

**ABSENTS NON EXCUSES** :, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme WATREMETZ Marie Anne.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame WATREMETZ Marie-Anne a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Président indique aux membres de l'assemblée que dans le cadre du Contrat Educatif Municipal (CEM) de la commune d'Auterive, l'école de musique INTERCOMMUNALE Nicole BONAY est sollicitée pour assurer l'activité musicale.

A cet effet, Monsieur le Président indique qu'il convient de signer une convention avec la Mairie d'Auterive afin de fixer les modalités pratiques de cette prestation.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention à conclure avec la Mairie d'Auterive relative à l'activité musique organisée dans le cadre du Contrat Educatif Municipal ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS